



MAIRIE DE WARLUS

1 la Place – 62123 WARLUS



03 21 58 20 71



commune-de-warlus@orange.fr

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE Tarifs applicables à compter du 1^{er} Juillet 2018

Entre la Commune représentée par le Maire ou un Adjoint

ET

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Il est convenu ce qui suit :

- **Date(s) de location** :
- **Motif de la location** :
- **Montant de la location** :

Tarifs de location De la salle polyvalente	WARLUSIENS	EXTERIEURS	MONTANT LOCATION
Communion – Mariage – Evènement familial Forfait Week-end	250 €	400 €	
Associations pour évènement ponctuel Forfait	GRATUIT	300 €	
Réunion familiale (deuil) Forfait	Gratuit si le défunt est Warlusien	65 €	
Réunions – uniquement en semaine (hors week-end et jours fériés) Forfait à la journée	100 €	140 €	

Suppléments :			
- Forfait utilisation du lave-vaisselle	15 €	15 €	
- Forfait chauffage (du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril inclus)	60 €	60 €	
Chèque de caution Obligatoire avant chaque location	500 €	500 €	
TOTAL			

Paiement de la location : par chèque à l'ordre du « Trésor Public » dès réception de l'avis des sommes à payer.

Règlement à transmettre à la Trésorerie dont l'adresse est mentionnée sur l'avis à payer

- Le premier avis des sommes à payer correspond à 50 % du montant total de la location et vous sera envoyé dès le retour du contrat signé par les deux parties.
- Le second avis des sommes à payer correspondra au solde de la location et vous sera transmis de la même façon après la date de la manifestation.

Le locataire s'engage à remettre au plus tard l'avant dernier lundi précédant la location :

- Le « règlement intérieur de la salle polyvalente », signé
- A fournir une attestation d'assurance « Responsabilité civile locative »
- A remettre sa demande de tables, chaises, ustensiles de cuisine, matériel éventuel loué par l'association « Warlus Loisirs Animation ».

Fait à WARLUS en deux exemplaires, le

Le Maire,

Le Locataire,